



A cet effet, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, Dr Taïga, a procédé hier mardi à Yaoundé, au lancement de la mission de formulation du programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole.

En présence de plusieurs experts en la matière, ainsi que de nombreux acteurs de la filière en provenance de différentes localités du pays, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, Dr Taïga, a présidé mardi à Yaoundé, la cérémonie de lancement de la mission de formulation du programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole.

Selon le Ministre, ce projet rentre dans le cadre de l'implantation de la [Snd30](#) dans son volet sectoriel Minepia, vise pour l'essentiel, à développer la production du poisson sur l'ensemble du territoire national et dans toutes les techniques de la convention actuelle du secteur.

Quant à sa mise en œuvre, Dr Taïga a précisé qu'il a une durée de 6 ans, et qu'il démarrera probablement en 2023 pour s'achever en 2029. Pour le ministre, il s'agit là d'un projet très important. C'est pourquoi, a-t-il souligné, des équipes vont se déployer sur l'ensemble du territoire national, afin de recueillir les besoins ainsi que les préoccupations des uns et des autres, et pouvoir ainsi lever toutes les contraintes autour dudit secteur.